

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 2 Février 2012

Aménagement du Bourg : Avenant n°1 Marché HELARY

Dans le cadre des travaux d'aménagement du bourg, des travaux non prévus au marché HELARY se sont avérés nécessaires notamment le remplacement de quelques tronçons de canalisation d'eaux usées compte tenu de leur état de dégradation.

Le Conseil marché de réfection est confié à l'entreprise HELARY pour un montant de 23 499.60 €.

Programme de voirie 2012

:

- Cosquer Lanniou	- 55 ml
- Penquelen	- 215 ml
- Coat Huellan	- 630 ml
- Parc Loc'h à Coat Charlez	- 190 ml
- Nec'h Bian	- 600 ml
- Kergouan – Goasganaïc	- 455 ml
- Les Salles – Krec'h Can	- 136 ml
- Kerangoff	- 506 ml
- Le Helloc'h	- 92 ml
- Kerauffrédou	- 162 ml
- Kerivoa	- 234 ml
- Restigou	- 307 ml
- Kerjoly	- 400 ml

Le Conseil Municipal décide de confier les travaux du programme de voirie 2012 au Centre Technique Départemental moyennant la somme de 90 118.70 € TTC.

Création emploi associatif Local Judo

LANNION Judo Club du Trégor, qui anime le club de judo de Bourbriac, souhaite créer un emploi associatif local pour l'activité Judo

Les charges liées à ce poste s'élève à 24 750 € par une année et le plan de financement se répartit comme suit :

1/3	:	Conseil Général	:	8 250 €
1/3	:	Lannion Judo Club du Trégor	:	8250 €

1/3 : Ville de LANNION 40 % = 3 300 €

Commune de BOURBRIAC 30 % = 2 475 €

Pontrieux Communauté 30 % = 2 475 €

Le Conseil Municipal, décide d'approuver la création de l'emploi associatif local (éducateur judo) au sein du Lannion Judo Club du Trégor à temps plein, son financement en 2012 et pour les années suivantes.

Rénovation de l'installation téléphonique de la Mairie

Le Conseil Municipal décide de confier la rénovation de l'installation téléphonique de la Mairie à la Société LTIO de LANGUEUX conformément aux devis présenté pour un montant H.T de 2 782 €.

Aménagement des vestiaires dans l'atelier communal

A la suite de la visite du Médecin du Travail du Centre de Gestion de la Fonction publique et en concertation avec le Personnel des services techniques, il est envisagé d'aménager les locaux dans l'atelier de Koz Kastell pour un coût total de 4 200 €. Les travaux seront réalisés par le personnel communal.

Aménagement d'un patio à l'école maternelle

Les travaux envisagés portent sur la création de 3 parterres plantés de vivaces et arbustes avec entourage en bois et recouverts d'ardoises, de galets et de briques. Le projet a été conçu par le responsable des services techniques afin que l'entretien des massifs soit limité. La fourniture des matériaux est estimée à 1 500 € et les travaux seront réalisés par le Personnel Communal

Avance de subvention / OGEC

Le Conseil Municipal, décide le versement de 6 000 € d'avance sur la subvention 2012.